



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CAP des contrôleurs des TPE

des 8 et 9 mars 2006

La CAP a été présidée par M. MALFILATRE sous-directeur à la DGPA/TEC (personnels techniques, d'exploitation et contractuels)

Secrétaire adjoint

FO est désignée.

Déclaration des élus CFDT

A la CAP de septembre 2005 nous dénonçons le manque de dialogue social dans le ministère et posons un certain nombre de questions ;

- nombre de promotions possible en 2006 : pas réponse de l'administration
- maintien des revenus des CTRL dans le cadre de la décentralisation : pas de réponse
- bilan des concours : pas de réponse
- cadrage national du processus d'affectation suite à la décentralisation refusé

Nous prenons donc acte de cette situation.

Réponse du président

La décentralisation continue selon le calendrier avancé. Les effectifs seront communiqués aux organisations syndicales lors du prochain CTPM du 28 mars.

Promotions

Aucune promotion au titre de 2006, n'a été décidée à cette CAP comme lors de la CAP des 30/11 et 1/12/2005 .

Les représentants du personnel ont refusé de statuer sur le dossier des promotions, le nombre de postes proposé à la promotion n'étant toujours pas connu.

Avec la LOLF, les promotions se font à partir d'un ratio promus/promouvables. Ce ratio doit être fixé dans un arrêté interministériel.

Les 3 organisations syndicales ont décidé d'appeler les contrôleurs à envoyer des mails et fax (voir documents ci-joints).

La CAP des contrôleurs se réunira pour examiner les promotions 2006 lorsque l'arrêté sera paru et le taux connu. 2 dates ont été retenues, le 11 avril 2006 ou le 17 mai 2006.

Détachement entrant

Une demande de détachement d'un agent mis à disposition au sein du ministère depuis 1979 a été examinée à la CAP, avec avis favorable.

Serge PRATILI Min. Education Nationale

DDE 24 contrôleur principal

Mutations ou changements de domaine des contrôleurs principaux et divisionnaires

En CAP nationale sont examinées les demandes de mutations des contrôleurs principaux et divisionnaires. Pour les contrôleurs c'est la CAP locale qui est compétente. Exception faite pour les contrôleurs qui changent de domaine.

Nom	Service de départ	Service d'arrivée	Observations
Claude MENECHER	DDE 34	DDE 11	de AIFMP à AIT
Benoît PLUMET	DIREN 34	DDE 64	de AIFMP à AIT
Michel SEGALAT	détaché	DDE 971	au 01/02/2006
Stéphane TRICHET	DDE 76	LCPC 44	de AIFMP à AIT
Jean-Charles GERARDIN	DDE 971	DDE 68	au 01/09/06
Samir NASRI	DDE 71	SN 69	de AIT à AIFMP
Patrick LE GRAS	DDE 68	SN Strasbourg	de AIT à AIFMP
Didier HERIT	SN NPC	SN Seine	
Franck VEDRAL	DDE 31	SN 54	
Stéphane POLLET	SM 76	DDE 974	

Notation

La DGPA a présenté un bilan des notations 2003 et 2004 ainsi que la répartition des bonifications.

Prolongation de stage

Un contrôleur stagiaire aura son stage prolongé de 4 mois (Adm. pour, OS contre)

Refus de titularisation

Un contrôleur stagiaire ne sera pas titularisé, avec avis unanime de la CAP (Adm. et représentants du personnel)

Pour tout renseignement complémentaire sur cette CAP,
contactez les élus à la CAP nationale

Patrick BERGER (CG 28) Tél. : 02 37 20 12 75 ou 06 79 84 82 17
Gérard VULLIET (DDE 74) Téléphone 04.50.33.78.43